

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaulieu**République Française****Département de la Haute-Loire**Séance du 27/11/2024 . Nbre de Conseillers en exercice : 15. Présents : 12 Votants : 14;
Exclus : 0

Date de la convocation : 21/11/2024 Date d'affichage : 22/11/2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept novembre 2024, à 20 h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr COLOMB Yves, Maire.

Etaient présents : Y COLOMB – H RIGOLLIER – S CHAPON - N ANGENIEUX – S FAYOLLE - N CHARREL– C CIVEYRAC - Y COMUNELLO – P GOUY - C MOULIN - M RIVET - JJ STOECKLIN

Ont donné pouvoir : S. TEYSSONNEYRE à donné pouvoir à N. CHARREL
Y. AUBERT BRUN à donné pouvoir à H. RIGOLLIER

Excusé : P. COLMACHE

Secrétaire de séance : JJ STOECKLIN

Elu supplémenteaire : JL MASSON

10 – Suppression de poste d'adjoint administratif

Lors du dernier conseil municipal le conseil a validé la création du poste d'adjoint administratif à 28 heures, il faut donc supprimer le poste à 24h50 et mettre à jour le tableau des effectifs

CADRE OU EMPLOIS	SERVICE	Effectif	Durée hebdomadaire
SERVICE ADMINISTRATIF			
Adjoint Administratif principal 2ème classe	secrétaire	1	35 h
Adjoint administratif	Agent administratif	1	28.00 h
FILIERE TECHNIQUE			
Agent de maitrise principal	Technique	1	35 h
Adjoint Technique principal 1ère classe	Cuisinière/chauffeur	1	26 h
Adjoint technique	technique	1	35 h
Adjoint technique	Ecole	1	32 h
Adjoint technique	Ecole	1	28 h
Adjoint technique	Mairie/Ecole	1	21 h
TOTAL		8	240.00 h

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

En mairie, le 27/11/2024

Yves COLOMB, Maire,



Secrétaire